

Février 2015
Aide à des personnes handicapées



M. Rakotomalala sur le fauteuil roulant que nous lui avons fait parvenir

Dans le cours de la dernière mission que j'effectué, de mi-octobre à mi-décembre 2014, Dorette, qui est institutrice temporaire à l'école de l'association V.I.Ta. de Tananomby, m'a demandé s'il serait possible de faire un don d'un fauteuil roulant à une personne handicapée de sa connaissance mais qui ne faisait pas partie de l'association car habitant à Fianarantsoa (à environ 200 kilomètres). La personne handicapée avait eu, 11 ans auparavant, un accident de voiture qui lui avait occasionné, entre autre, de graves brûlures aux jambes dont elle n'était toujours pas guérie et qui lui causaient de fortes douleurs et une forte atteinte au moral car elle avait perdu toute autonomie motrice. Comme il se trouvait que nous avions deux fauteuils disponibles, il n'y avait aucune raison que nous refusions ce don. Le personnel de l'atelier a procédé à une révision complète du fauteuil roulant et un parent est venu en prendre livraison, non sans nous avoir apporté les preuves du handicap avec certificats et photos. Horribles ! Nous ne les publierons pas.

Quelques jours plus tard, est-ce le fait du hasard ou le tam-tam malgache qui a bien fonctionné, j'ai eu la visite d'une dame avec un enfant dans le dos qui est

venu voir si nous pouvions lui donner une poussette pour son bébé. Comme je m'étonnais de sa demande plutôt anormale pour la région, vu qu'ici toutes les femmes portent leur bébé dans le dos, elle m'a répondu qu'elle l'avait dans le dos depuis vingt ans et qu'elle commençait à fatiguer. On voyait bien qu'elle était à bout. Le « bébé » présentait des signes de débilité mais paraissait en bonne santé. Sur l'instant nous n'avons pas pu satisfaire sa demande mais je lui ai promis que j'allais mettre tout en œuvre pour lui faire parvenir une poussette dans le courant de l'année 2015. Cette promesse me semblait facile à réaliser car j'avais en mémoire des poussettes qui traînaient un peu partout dans les décharges sauvages qui « fleurissent » ça et là. Je n'en ai pas trouvé. Il y avait pénurie, pas de décharges sauvages mais de poussettes. J'ai donc demandé à quelques personnes de se mettre en quête de poussette auprès de connaissance et j'ai fait paraître une annonce dans le Quotidien de La Réunion. Sans résultat, du moins immédiat. J'ai fini par en trouver une



Remise de la poussette au papa de la « petite » handicapée



La famille « sur son 31 » à la réception de la poussette

en très bon état à la déchetterie de Piton Saint-Leu. Quelques jours après, deux infirmières qui partaient rejoindre Nine, qui était à Tananomby depuis mi-janvier, ont emporté l'objet de ma promesse qui a pu être honorée début février.

Décembre 2015. Rencontre fortuite du frère de M. Rakotomalala qui nous annonce que ce dernier est décédé des suites d'une gangrène foudroyante. Le malheureux n'aura pas profité bien longtemps de son fauteuil roulant.